

Image not found or type unknown



Reduire le preavis de location après depot de celui ci

Par **Knarff**, le **18/01/2008** à **12:26**

BonjourrrrrJe viens de déposer mon preavis de 3 mois la semaine derniere.rnma société vient de ma de m'apprendre un peu tard qu'elle était d'accord pour me fournir une attestation par lequel j'étais mutté en province et donc de pouvoir reduire mon preavis a 1 mois.rnrnsachant que mon preavis est deja posé pour une durée de 3mois, est-ce que je peux quand meme le reduire a 1 mois en presentant cette attestation a mon agence ???rrrrMerci